

Groupe d'étude et de protection des rapaces forestiers et de la cigogne noire dans le département de l'Allier.

1-Méthodologie.

2-La protection.

3-Résultats.

La cigogne noire, le déclencheur.....!

- 1997: Première observation de cigogne noire en période de reproduction
- Hiver 1997/1998 : Constitution d'un groupe et recherche d'aires sur l'ensemble du massif de Tronçais pour une période de cinq ans.
- Printemps 1998 : contrôle de toutes les aires
- Puis à partir de l'hiver 98/99, recherche dans d'autres forêts domaniales du département

Le groupe, avec son dynamisme et sa convivialité, a pour objectif principal la protection des rapaces et de la cigogne noire, ce qui donne un sens à la recherche.

L'équipe actuelle:

_Emmanuel Dupont-Annette Faurie - Alain Godé
- Patricia Godé - Arnaud Labrousse- Stéphane Blin
-Alain Rocher-Jean-Jacques Limoges - Emile Bec
-Sylvie Lovaty-Thérèse Reïs- Hugo Samain- Michel
Rigoulet-Pascal Giosa- Daniel Auclair- Arnaud
Trompat- Alain Blaise- Sylvain Gaumet- Daniel
Vivat- Jeanne Fombonnat- Jean Fombonnat

Les Ornithos Auvergnats sont invités.....

Sortie du 6/04/2013, forêt des Colettes



Méthodologie

A – Recherche hivernale (Temps nécessaire: environ 1h pour une recherche sur 20 à 25 ha

Gros avantages:

Aucun dérangement des oiseaux.

Connaissance quasi exhaustive des aires de rapaces de la zone prospectée.

Connaissance du terrain avec l'appui de la cartographie et du GPS.

B – Postes d'observation au printemps sur les points hauts (Temps conseillé 3 h par session

Les observations peuvent confirmer la présence de nouveaux couples ou l'absence de couples connus sur le site

Les postes permettent de mieux connaître le fonctionnement d'une population de rapaces.

C – Contrôle en période de reproduction

Lors d'un contrôle, mieux vaut renoncer que prendre le risque de déranger les oiseaux.

-Trois passages sont effectués en bonne période.(Un protocole en définit le bon déroulement.)

Le contrôle des aires recensées est réalisé au sol à l'aide d'une longue vue d'un grossissement variable de 20 à 80.

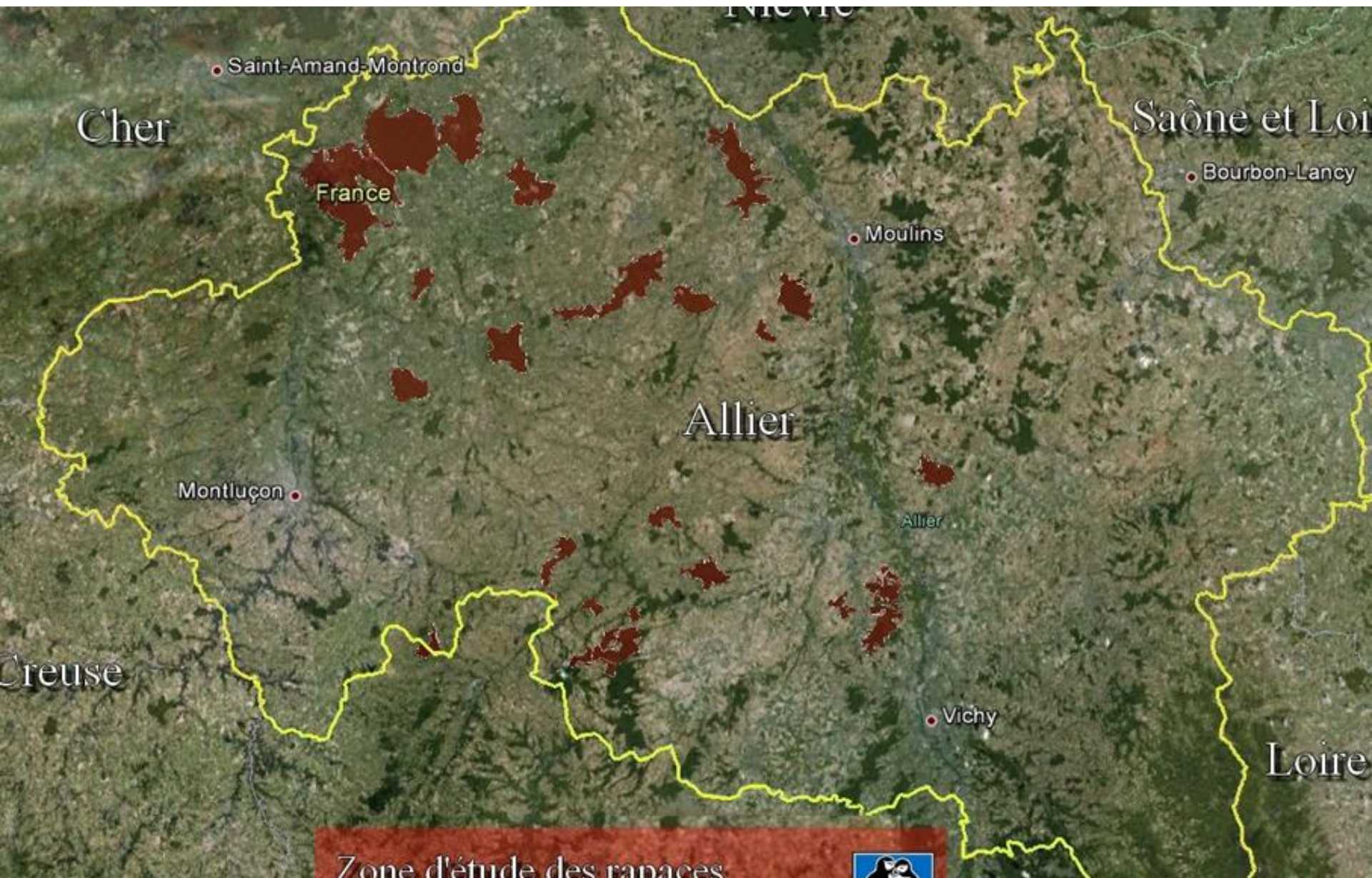
-Recherche auditive des jeunes autours la dernière semaine de juin et la première semaine de juillet, sur des sites potentiels.

Le faucon hobereau toujours accueillant!!!!



(Photo Patrick Duyck)

Zone prospectée: principalement les forêts domaniales de l'Allier
Total forêts de l'Allier 123 000 ha – forêts domaniales 25 769 ha



La protection

- 2008 **Une convention sur la protection des oiseaux forestiers est signée entre l'Office National des Forêts et la LPO Auvergne.**
- Malgré un certain nombre de difficultés, la protection évolue lentement.
- L'ONF est passé d'une destruction par ignorance à une protection passive assistée.
- En 2013, malgré ses imperfections, la convention a proposé la protection de 60 parcelles où se reproduisent les rapaces. Pour exemple, 22 couples, (autour et aigle botté), ont bénéficié de la protection alors que les parcelles étaient en coupe ou autres interventions (exploitation du bois de chauffage etc..)
- Nos principales demandes:
 - Les parcelles ayant abrité un couple de rapaces sont mises en protection pour l'année suivante.
 - Les arbres porteurs d'aie ne doivent pas être martelés.
 - Effectuer les travaux de broyage, de dépressage en dehors de la période de reproduction.
 - **La formation professionnelle des personnels de l'ONF à la protection des oiseaux forestiers.**

La Buse variable?

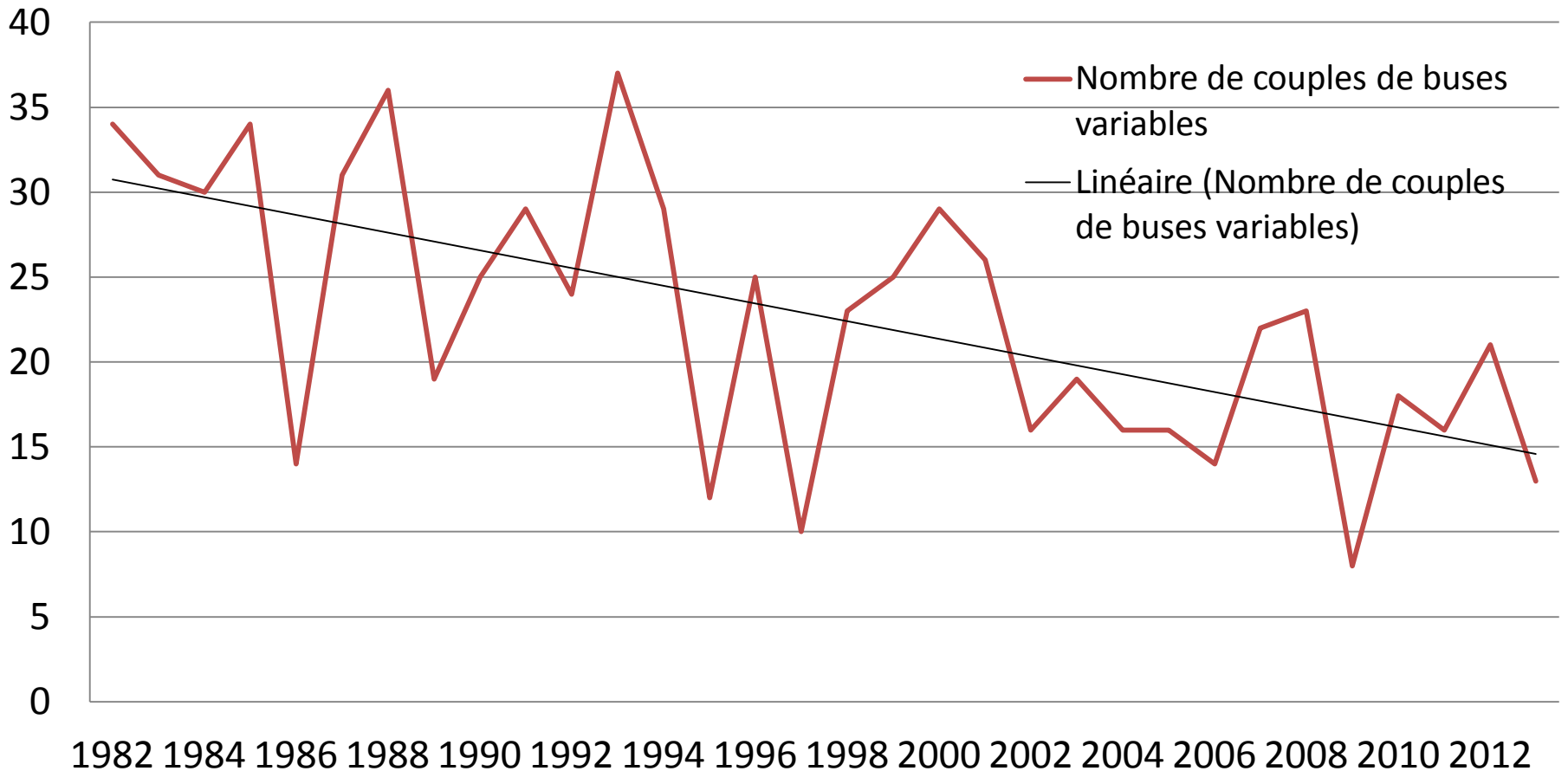


Photo Pascal Giosa

Evolution de la population de buse variable nicheuse

de 1982 à 2013

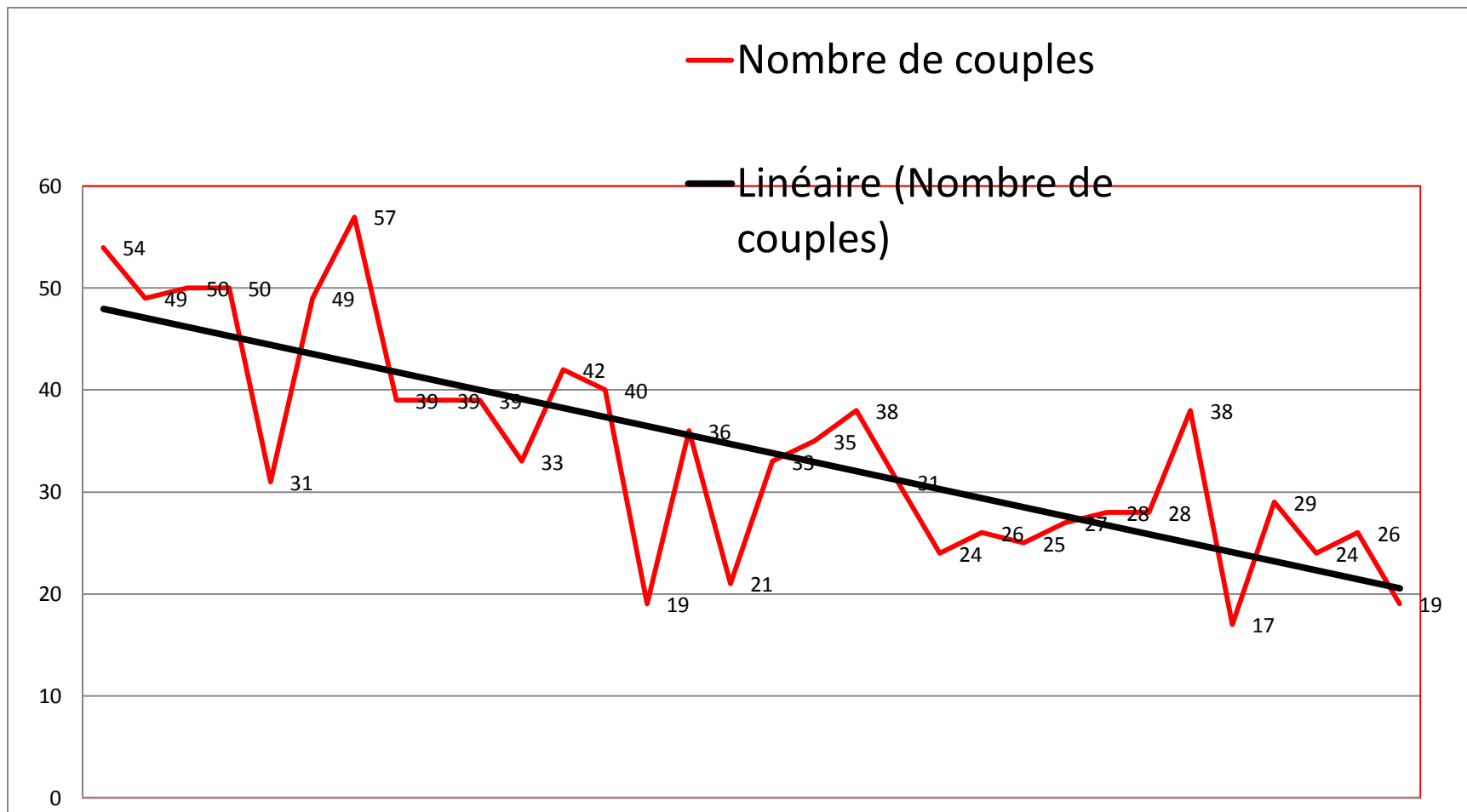
zone forestière de La Bouteille (1800 ha), forêt domaniale de Tronçais 03



Evolution de la population de rapaces nicheurs

toutes espèces confondues, de 1982 à 2013

zone forestière de La Bouteille (1800 ha), forêt domaniale de Tronçais 03



Résultats de la reproduction de 1998 à 2013

Autour des palombes (Accipiter gentilis)

Sur les **26** sites connus, **142** reproductions contrôlées (dont 20 échecs soit 14,08%) pour une production de 119 jeunes.

En 2013: seulement **12** couples découverts (1 seul échec, soit 8,3%) avec 17 jeunes.

Aigle botté (aquila pennata)

Sur les 21 sites connus, 220 reproductions contrôlées (dont 47 échecs soit 21,3%) pour une production de 143 jeunes.

En 2013: 18 couples (dont 5 échecs, soit 27,7%) avec 17 jeunes.

Dans les forêts de « production de bois » de l'Allier, la survie des rapaces, en particulier l'autour et l'aigle botté, passe par la convention avec l'ONF.

Sans oublier la reproduction de :

- 1105 nichées de buses variables (*buteo buteo*)
 - 167 nichées de bondrées apivores (*pernis apivorus*)
 - 26 nichées de busards St Martin (*circus cyaneus*)
 - 1 nichée de busard cendré (*circus pygargus*)
 - 22 nichées d'éperviers d'Europe (*accipiter nisus*)
 - 3 nichées de milans noirs (*milvus migrans*)
 - 25 nichées de faucons hobereaux (*falco subbuteo*)
 - 1 nichée de faucon crécerelle (*falco tinnunculus*)
 - 2 nichées de faucons pèlerins (*falco peregrinus*)
- et la **cigogne noire** (*ciconia nigra*)

Merci à Pascal Giosa et Patrick Duyck
pour les photos



« Aigle beauté »